



Conseil des Ministres de l'Économie et des  
Finances

Projet de Texte Juridique

Vers un protectionnisme européen ? Faut-il protéger  
le marché européen de la concurrence internationale  
pour faire face aux conséquences de la crise du  
COVID-19 ?

Proposition de

**DIRECTIVE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**

**pour un nouveau pacte européen autour de l'économie et de la finance, des politiques de protection et de libre échange dans le cadre du commerce international, face à la crise de la Covid-19.**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 191 et 193 vue la proposition de la Commission européenne,

après transmission du projet d'acte législatif aux parlements nationaux,

vu l'avis du Comité économique et social européen,

vu l'avis du Comité des régions, statuant conformément à la procédure législative ordinaire,

proposent la directive suivante:

# CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'Union Européenne vit une crise économique et même identitaire sans précédent.

Ayant conscience de ces problèmes dans l'Union Européenne, directement liés au commerce à échelle internationale, et dans un but précis de protéger les pays membres, spécialement pendant cette période de crise lié à la Covid-19,

Proposons une ligne directive commune, en correspondance avec les attentes de chaque État membre, avec comme objectif de remédier ensemble aux difficultés actuelles.

## **SECTION I : Pour un échange commercial respectant les DDHC.**

Les échanges commerciaux mondiaux suscitent l'activité de beaucoup d'acteurs, surtout des ouvriers qui créent des produits manufacturés. Certains pays comme la Chine et l'Inde, entre autres, sur-exploitent des personnes à bas coût afin de produire plus et de casser les prix sur le marché mondial. Nous devons donc trouver une manière de profiter des produits étrangers tout en faisant respecter à ces pays la dignité des personnes et les DDHC.

### **Article 1**

Création d'un certificat qui régleme les conditions de production.

### **Article 2**

Tous les produits provenant de pays étrangers et n'ayant pas ce certificat devront être soumis à une taxe de 6,7%.

### **Article 3**

Ratifier l'accord de libre échange avec le Mercosur déjà finalisé par L'UE.

## **SECTION II. Pour un échange commercial respectant les lois sanitaires européennes.**

Les échanges commerciaux mondiaux sont nécessaires pour le développement économique de l'Europe. Cependant, suite à la crise de la Covid-19, entre autres, nous avons pu constater que le domaine sanitaire est très important pour ces échanges. Nous devons donc trouver un équilibre entre produits étrangers et respect des lois sanitaires européennes.

### **Article 1**

Promouvoir la production de médicaments sur les territoires européens afin d'éviter une dépendance trop accrue envers des pays non-membres de l'Union Européenne.

### **Article 2**

Soumettre à une taxe les produits venant des pays étrangers ne respectant pas les normes sanitaires européennes dans leur production.

### **Article 3**

Création d'une réserve commune de matériel médical ainsi que la passation de marchés publics pour l'achat d'équipement de protection sanitaire.

### **Article 4**

Assurer le plan de vaccination commun accordé et, si nécessaire, confisquer des vaccins aux entreprises européennes ne respectant pas le plan accordé afin d'assurer une vaccination complète européenne avant qu'une exportation internationale.

### **Article 5**

Sous un délai de 3 ans, augmenter considérablement les budgets relatifs aux vaccins, pour permettre à la recherche européenne de rattraper son retard, afin de gagner en indépendance vis-à-vis des centres de recherche étrangers.

### **Article 6**

En cas de nouvelle crise sanitaire, permettre à l'Union Européenne de contrôler la mobilisation de toutes les industries européennes capables de produire des vaccins pour accélérer la fabrication de ceux-ci et, ainsi, pouvoir rapidement vacciner la majorité de la population européenne.

## **SECTION III. Pour un échange commercial respectant l'environnement.**

En tenant compte des impacts environnementaux du commerce mondial sur notre planète, et dans un ultime but de ralentir le phénomène du réchauffement climatique déjà engagé, il est important pour l'Union Européenne de garantir un bon flux d'échanges commerciaux à l'international tout en respectant l'environnement.

### **Article 1**

Bannir ou taxer les produits qui, dans leur production, ne respectent pas les accords de Paris.

### **Article 2**

Afin de respecter l'environnement, favoriser le commerce avec les industries étrangères ayant significativement diminué leur émission de CO2 au cours des dernières années et qui continuent leurs efforts. Pour les industries européennes, attribuer un budget pour récompenser celles qui auront réussi à réduire leurs émissions d'au moins 30% d'ici 5 ans afin de les encourager à se tourner vers des méthodes de productions plus écologiques.

### **Article 3**

Proposer une avance financière favorisant les startups qui sont engagées dans la cause environnementale pour encourager notamment les jeunes générations à s'investir d'avantage pour l'environnement

## **Section IV. Pour une harmonisation fiscale dans l'Union Européenne.**

Suite à la montée des démocraties illibérales lors de cette dernière décennie ainsi que la crise de la Covid-19, qui a augmenté les mouvements nationalistes, les points de vue sur l'harmonisation fiscale dans l'Union Européenne se sont polarisés davantage. Des pays comme l'Irlande étant contre cette mesure, il est donc important pour l'Union Européenne de trouver un équilibre entre ces deux positions.

### **Article 1**

Créer/établir une taxe à l'échelle européenne sur les géants du numérique qui paient moins d'impôts grâce à l'optimisation fiscale dans le but de rétablir la justice fiscale. La taxe s'adresse aux entreprises du numérique exerçant trois types d'activité en Europe (publicité ciblée en ligne, vente de données personnelles à des fins publicitaires et des activités de plateformes d'intermédiation). Les GAFAM (acronyme pour Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ou encore le géant japonais de la vente en ligne Rakuten seraient, par exemple, ciblés.

### **Article 2**

Mettre en place des systèmes d'approvisionnement et d'aides économiques pour les petits producteurs locaux, en fonction du nombre de services et de biens produits. Ceci ayant pour but d'encourager la production locale à produire plus, financés grâce aux fonds de l'Union Européenne ainsi que grâce à une possibilité pour les investisseurs privés d'injecter leurs fonds dans les entreprises locales (obtenant un retour économique sur leurs investissements).

### **Article 3**

Création d'un budget fondé sur la solidarité des pays de l'Union Européenne afin d'aider les pays européens les plus affectés par cette crise du Covid-19 ainsi que les pays les plus faibles économiquement parlant, afin de pouvoir augmenter les investissements en Progrès Technique et donc d'augmenter la productivité de ces pays et grandir en tant qu' Union Européenne,

### **Article 4**

Insister sur la règle du contenu local: obligation des entreprises étrangères implantées en Europe d'intégrer ou d'utiliser des composants européens dans leur production.

### **Article 5**

Contrôler les sociétés non UE qui veulent investir dans des sociétés européennes à grande échelle: que les investissements venant de hors de l'UE ne dépassent pas 15% de l'entreprise en question sauf accord du pays.

## **Section V. Pour une plus grande efficacité des institutions de l'UE.**

L'augmentation exponentielle du personnel et des subventions au sein des institutions de l'Union Européenne n'est pas soutenable ni efficace en ces temps de crise. La rapidité des décisions et l'optimisation de la structure institutionnelle est donc nécessaire pour une union moderne et compétitive.

### **Article 1**

Instaurer une politique anti-bureaucratie avec moins de subventions et de fonctionnaires dans les institutions pour réduire le coût de fonctionnement de l'UE.

### **Article 2**

Pour accompagner la réduction du personnel, une digitalisation des institutions pour accélérer les échanges entre pays membres et moderniser l'Union Européenne.

## **Section VI. Pour une réindustrialisation de l'Europe.**

Avec la crise du COVID, l'économie européenne s'est vue fortement touchée à cause de la dépendance des exportations asiatiques ou américaines. En effet, l'UE a les capacités de redevenir une grande puissance économique globale, et une protection du marché européen, et la réindustrialisation du territoire européen serait la seule voie pour y arriver.

### **Article 1**

La création d'un label "made in European Union".

### **Article 2**

Une augmentation de 6,9% des taxes douanières pour l'industrie automobile et textile venant d'Asie.

### **Article 3**

Afin de protéger la propriété intellectuelle européenne, qui n'est souvent pas respectée dans des pays étrangers comme la Chine, bannir ces contrefaçons, qui ont de lourdes conséquences sur nos entreprises et donc sur notre économie.

**Article 4**

Création d'une campagne pour inciter la population européenne à acheter des produits européens, afin de promouvoir l'économie locale et européenne et réduire la contamination dérivée des produits provenant de l'extérieur.